



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

OFFRE D'EMPLOI

202601-03

CHEF MÉCANICIEN, CHAUFFEUR-OPÉRATEUR POSTE SALARIÉ RÉGULIER (SYNDIQUÉ) (2^e concours)

Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, une municipalité qui vous bercera par la douceur de ses lacs et le dynamisme des projets à réaliser, est présentement à la recherche d'un opérateur du réseau d'aqueduc et d'égout, traitement de l'eau potable.

Relevant du directeur du Service des travaux publics, le titulaire effectue des travaux comportant la vérification, la réparation, l'ajustement et l'entretien des véhicules, appareils et outils motorisés. Il coordonne l'ensemble des opérations de mécanique, ainsi que le travail de l'assistant-mécanicien.

Description de tâches

- Constate la nature des défauts, en détermine les causes et recommande si les pièces affectées doivent être remplacées, réparées ou reconditionnées et suggère les mesures appropriées afin d'effectuer, par la suite, les travaux d'entretien sur les véhicules ou de recommander leur remplacement.
- Prépare l'estimation des travaux à effectuer et le transmet à son supérieur. Commande, selon les directives, les pièces nécessaires aux réparations.
- Assure le suivi du service d'entretien périodique en vue de répondre aux exigences de la SAAQ.
- Effectue des travaux de soudure non spécialisés et de peinture sur différents équipements.
- Remplit différents formulaires inhérents à ses responsabilités.
- Procède à l'inventaire des biens, des pièces et des outils.
- Annuellement, identifie les besoins relatifs à l'entretien de l'équipement à des fins budgétaires et suggère les priorités de remplacement du matériel roulant.
- Participe à la préparation des devis techniques pour le remplacement des véhicules.
- Coordonne les tâches de l'assistant-mécanicien.
- Prépare l'inventaire annuel de l'atelier de mécanique et soumet la liste au directeur.

Sur une base occasionnelle, suivant un besoin extraordinaire de la Ville, exécute les tâches suivantes :

- Conduit et opère divers véhicules avec ou sans équipements.
- Effectue des travaux de déneigement, d'épandage, d'aplanissement, de nivelage, de creusage, de remplissage, de foulage, de chargement de terre et de gravier, de signalisation, d'émondage et autres.
- Exécute divers travaux de construction, réparation ou entretien des systèmes d'aqueduc, d'égout et autres infrastructures municipales.
- Agit à titre de signaleur routier.
- Effectue toutes autres tâches connexes que peut lui confier son supérieur.

Note : Les tâches mentionnées reflètent les principaux éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches inhérentes.

Qualifications et exigences

- Détenir une expérience pertinente d'un minimum de cinq (5) années en mécanique sur les véhicules lourds, camions dix (10) roues et équipements d'entrepreneurs et de déneigement (des références sont exigées et seront vérifiées) ;
- Posséder un DEP en mécanique de véhicules lourds routiers ou en mécanique d'engin de chantier, ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugées équivalentes par la Ville (toute carte de compétence pertinente constitue un atout) ;
- Détenir un minimum de deux (2) années expérience pertinente de conduite sur les camions dix (10) roues dans des opérations de déneigement (des références sont exigées et seront vérifiées) ;
- Détenir une expérience pertinente de conduite sur des camions dix (10) roues dans des opérations de transport de terre, matériaux granuleux, autres matériaux secs (des références sont exigées et seront vérifiées) ;
- Détenir des accréditations de cours de sécurité, travaux publics et de construction sera considéré ;
- Expérience dans l'opération d'une rétrochargeuse est un atout ;
- Détenir un permis de conduire de classe 3 valide au Québec et un dossier de bonne conduite ;
- Capacité de travailler en équipe et à coordonner le travail de l'aide mécanicien ;
- Facilité à communiquer avec le public et avoir le sens du service clientèle ;
- Bonne santé (l'employeur se réserve le droit d'exiger un bilan médical) ;
- Être autonome, avoir un bon jugement, être responsable, ponctuel et polyvalent sont des qualités recherchées.

Heures de travail

40 heures / semaine du lundi au vendredi de 7 h à 16 h
Horaire d'été (fin à midi le vendredi)

Statut d'emploi

Statut de salarié régulier (art. 5.02 et 5.03) selon la convention collective actuellement en vigueur

Conditions de travail

- ✓ Entre 29,95 \$ à 37,44 \$ de l'heure selon expérience (salaire 2024, négociation de la convention collective en cours)
- ✓ Congés personnels (9) et jours de maladie (2) rémunérés si non utilisés à la fin de l'année, jours fériés (13), congés mobiles (2), congés chômés (2)
- ✓ Régime de retraite à prestations déterminées (RREMQ)
- ✓ Régime d'assurances collectives
- ✓ Formation continue
- ✓ Programme d'aide aux employés
- ✓ Activités de reconnaissance des employés
- ✓ Accès gratuit au centre de conditionnement physique

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae
au plus tard le 18 mars 2026
à l'adresse suivante : rh@lacmasson.com

La Ville remercie tous les candidats qui auront signifié leur intérêt pour ce poste, cependant seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.